# COMMISSION DES ARBITRES

REUNION DU MARDI 27/10/2026 à 18h30

## Procès-Verbal N°776

**PRESIDENT** : LAZAMI Fouad

**PRESENTS** :
SABATINO Joseph– BOUAZIZ Djamel - CHAARI Hassen -

**EXCUSES** :
LALO Aboubakar - THEVENIN Cyril -VAGNEUX Luc - DEHMANI Monia - AKYUREK Mikail - SPARAPANO Patrick - SAID OMAR Rayan- MORE Claude - SOZET Jean-Louis - ABELA Stéphane - TANI Christophe - HUERTAS Pierre - KODJADJANIAN Jean Marie.

CTDA - BEN EL HADJ Hakim

### MOTION DE REMERCIEMENTS

Le CTDA et la CDA tiennent à remercier sincèrement et chaleureusement le club d'**Estrablin** pour l'accueil et le prêt de leurs installations lors la formation d'arbitres (FIA) de ce mois d'octobre.
Une attention particulière à notre ami Hubert MINETTO qui se dévoue sans compter pour la cause de l'arbitrage !
C'était un vrai plaisir d'échanger avec lui et de partager certaines valeurs.
Un grand MERCI à vous !

### A L'ATTENTION DES ARBITRES

La CDA rappelle qu'il est formellement interdit de diffuser des informations sur une rencontre que vous allez arbitrer ou déjà officiée sur les réseaux sociaux. Tout comportement déviant fera l'objet d'une convocation devant la CDA.

### OUVERTURE D'ENQUETES

SEMAINE DU 19 AU 25 OCTOBRE 2026

L. D. (2520353478) : match n°79361358 ; SENIOR D5 POULE C ; BATIE DIVISIN US 2 /AVENIERES O. 1 du 25/10/2026

- L. D. (2519432613) : match n°79362407 ; SENIOR D5 POULE D ; MEYRIE FC 1 / FLACHERES US 1 du 25/10/2026

- L. D (2519432613) : match n°79979408 ; COUPE ISERE U15 PIERRE DUBOIS ; ENT ECBF EFDE 1 / MURETTE US 2 du 24/10/2026

## OUVERTURE/FERMETURE ENQUETES

- B. K. Courrier reçu, transmis au responsable. Merci de nous faire parvenir comme demandé les justificatifs pour vos absences sous peine de sanctions.
- F. M : Certificat médical reçu suite à votre absence. Transmis au responsable concerné

## RAPPEL IMPORTANT AUX ARBITRES

**A compter de la saison 2026-2027**

**PAIEMENT DES ARBITRES et OBSERVATEURS**

- **Péréquation :** elle est applicable aux catégories Seniors Masculins de la **D1 à la D4 ainsi qu'aux U19 D1, U17 D1 et U15 D1**. **Le montant correspondant est imputé sur le compte des clubs au cours du mois suivant**.
- **Autres catégories :** pour toutes les autres catégories, **à l'exception des coupes (hors finales)**, les frais d'arbitrage sont réglés directement par le District et **imputés sur le compte des clubs au cours du mois suivant**
- **Date des règlements arbitres et observateurs :** l'ensemble des paiements effectués par le District intervient **à compter du 20 du mois pour les matchs qu'ils ont effectués au cours du mois précédent.**
- **Coupes (hors finales) :** les frais d'arbitrage sont réglés **le jour du match, à parts égales entre les deux clubs**, sur présentation du reçu de frais d'arbitrage.

Vous ne devez donc plus demander de paiement aux clubs pour les matchs de championnat. Vous n'aurez pas à faire de fiches de frais que pour les **matchs de Coupe (hors finales)**.

Vous êtes invités à envoyer le plus rapidement possible par mail à comptabilite@isere.fff.fr votre RIB (**pour eux qui ne l'ont pas encore fait ou ayant changé de banque depuis la saison dernière**)

## RELEVE CASE RAPPORT ARBITRE NON COCHEE SUR LA FMI

**SEMAINE DU 12 AU 18 OCTOBRE 2026**

**MATCH N°56122173 – SENIOR D3 POULE A – GIERES US 2 / SUD ISERE FC 1 du 18/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. VRIGNON Pascal licence N°2543139526

**MATCH N°56122491 – SENIOR D3 POULE B – MURETTE US 2 / CHARVIEU CHAV FC 2 du 18/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. PERRET Christophe licence N°1425337153

**MATCH N°56122666 – SENIOR D3 POULE D – LIERS FC 1 / MOS3R FC 3 du 18/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. LAGUEU KEMGANG Guy licence N°9603626764

**MATCH N°56123426 – SENIOR D4 POULE D – VALLEE DE L'HIEN 38 2 / VALLEE BLEU BOUVESSE 1 du 18/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. CABARET Yves licence N°2544359616

**MATCH N°80023983 – COUPE U17 CREDIT AGRICOLE – VALLEE DE L'HIEN 38 1 / GJBL 1 du 17/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. QUESSADA Anaël licence N°2545086175

**MATCH N°80023986 – COUPE U17 CREDIT AGRICOLE – CREMIEU FC 1 / GP VEZER HUERT DOLOM 2 du 17/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. LAJOINIE David licence N°2519432613

**MATCH N°80024022 – COUPE U17 CREDIT AGRICOLE – NORD DAUPHINE O. 1 / O. VILLEFONTAINE 1 du 17/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. LUCHINI Corentin licence N°2545539272

**MATCH N°55817382 – U15 D1 PHASE UNIQUE POULE UNIQUE – DEUX ROCHERS FC 1 / GJ BALMES LAUZES 1 du 17/10/2026**
Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. TERZEG Mohamed Iyed, **J**eune **A**rbitre **D**istrict, licence N°2548450733

**MATCH N°56123850 - SENIOR D4 POULE E – EYZIN ST SORLIN FC 1 / UNIFOOT 1 du 20/09/2026**
**Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre** M. JALLAMION Olivier licence n°2529414154

## DESIGNATEURS CDA

| Nom | Catégorie | Téléphone |
|---|---|---|
| BOUAZIZ Djamel | Seniors | 06 21 31 09 49 |
| CHAARI Hassen | Jeunes | 06 46 41 36 44 |
| VAGNEUX Luc | Futsal | 06 30 34 44 39 |
| THEVENIN Cyril | Accompagnant administratif (conseils et aide à la rédaction des rapports…) | 06 07 23 89 63 |

**Indisponibilité du désignateur jeunes Hassen CHAARI du 7 novembre au 22 novembre inclus.**
**En cas d'urgence, joindre le désignateur seniors Djamel BOUAZIZ (06 21 31 09 49)**

## TUTORAT RECU

*Les désignations et centralisation des tutorats sont assurées par Rayan SAID OMAR*

POESY J. par BRIOUA M. 4/4

## COURRIERS DES CLUBS - COMMISSIONS - DIVERS

*Tous les courriers émanant des officiels d'équipe des clubs doivent être adressés sous l'adresse et insigne desdits clubs pour être traités. Merci de respecter cette consigne.*

COMMISSION APPEL : Lu et noté
GF38 ASSOCIATION : Lu et noté.
LAURAFOOT ARBITRES : Lu et noté
FC SAINT ANDRE : Nécessaire a été fait.
US LA BÂTIE DIVISIN : Lu et noté. Enquête en cours.
US JARRIE CHAMP : motion de satisfactions aux arbitres BEDAR N et RAVET J-M pour la qualité de leur arbitrage. Remerciements.
CUENOT R : remerciements pour l'organisation de la réunion des observateurs

**Demande d'arbitre :**
*Rappel aux clubs : Pour un traitement adéquat de vos demandes d'arbitre, veuillez bien spécifier la date du match, adversaire, division…et envoyées dans les délais réglementaires (au moins 2 semaines)*

Courrier AM S. CHEYSSIEU : Match ASC Inter Agnin – Cheyssieu. Senior D5 du 01 /11/ 2026.

Courrier GROUPEMENT JEUNES BALMES LAUZES :
- Match U17D3 AS DOMARIN1/GJBL1 du 31/10/26
- Match U17D3 GJBL1/AS DOMARIN1 du 21/11/26

Courrier FC VALLEE DE LA GRESSE :

- Match U17D3 : Pont de Claix - FCVG 2 du 07/11/26
- Match U17D3 : Eybens 3 - FCVG 2 du 14/11/26

Courrier de SP VOUREY : Match U17 D3 Poule D Deux Rochers FC 2 / Vourey SP 1 du 14/11/26

**Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités**

## COURRIERS DES ARBITRES

ATANGANA PA : Re-transmis au service compétent.
BEDAR N. : Lu et noté
BERRACHED A. : Lu et noté. Espérant que la grille des frais d'arbitrage est bien comprise.
BOUCHOUCHA K. : Merci de nous faire parvenir comme demandé les justificatifs pour absences
BOUMENDJEL H. : Transmis au désignateur concerné
BOUVIER A. : Lu et noté. Transmis au responsable concerné
BUI-VIET-LINH R. : Lu et noté
FOFANA M. : Lu et noté. Transmis au responsable concerné
GUINAND M. : CM reçu. Lu et noté. Bon rétablissement
L'HUILLIER : Lu et noté. Bon rétablissement
LAJOINIE D. : Transmis à la commission compétente
MONTANA D : Lu et noté. Transmis au désignateur concerné
OMIR F. : Lu et noté. Transmis au désignateur concerné
TERZEG I. : Lu et noté
VERNOTTE A. : Transmis à la commission compétente

## STAGE DE RATTRAPAGE DU 11 NOVEMBRE 2026.

**Stage de rattrapage du mercredi 11 novembre 2026 de 7h30 à 17h30 au district de l'Isère à Sassenage.**

**RDV 7h15** Test physique au stade synthétique du complexe sportif Paul Vieux-Melchior 2 rue Pierre de Coubertin 38360 Sassenage puis AG au district.

Les arbitres absents au stage du début saison du samedi 5 septembre 2026 ou les arbitres ayant échoué au test physique TAISA (obligation de réaliser 24 ou 30 répétitions selon sa catégorie) ou n'ayant pas effectué le test pour diverses raisons auront **l'obligation d'être présents**.
Uniquement les arbitres ayant échoué au TAISA ou n'ayant pas effectué leur test pour diverses raisons et participé à l'AG du 5 septembre 2026 pourront quitter le stage de rattrapage après la réalisation de leur test physique.

## AGENDA DES EVENEMENTS DE LA CDA

**STAGES DES ARBITRES**

- Stage de début de saison (futsal) le 12 septembre de 8h à 12h au district à Sassenage
- Stage de rattrapage (foot à 11) le mercredi 11 novembre 2026 de 7h30 à 17h30 au district à Sassenage
- Stage de mi-saison - 9 janvier 2027 de 8h à 12 **D1/D2/AA**
- Stage de mi-saison - 9 janvier 2027 de 13h30 à 17h30 **Jeunes + D3**
- Stage de mi-saison - 10 janvier 2027 de 8h à 12 **D4/D5**
- Stage des observateurs (dates à définir début de saison et mi-saison)
- Débriefing d'un trio arbitral (date à définir) D1/D2/AA/Observateurs

**FORMATIONS D'AUXILIAIRES ARBITRES DE LA SAISON 2026/2027 :**

- 12 septembre 2026 au district à Sassenage
- 19 septembre 2026 au club d'Estrablin
- 26 septembre 2027 au club de l'Isle d'Abeau

**FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE (FIA) DE LA SAISON 2026/2027 :**

- 10/17/24 octobre 2026 au club d'Estrablin
- 9/16/23 janvier 2027 au district à Sassenage
- 23/24/25 février 2027 au club de Chatte
- 27 mars et 3/10 avril 2027 au club de Crolles

**Président**
LAZAMI Fouad

**ATTENTION**

**LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

**L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE**

**La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.**